

DEUXIÈME PONT

NEWSLETTER

NUMÉRO 3 • MARS 2021

Le deuxième pont

L'ENVIRONNEMENT À TOUTES
LES ÉTAPES DU PROJET

Éviter, réduire ou compenser sont les maîtres mots pour protéger l'environnement sur un chantier de cette envergure.

Mesures Compensatoires. Ces mesures ont été élaborées pour compenser les effets négatifs possibles sur les espèces en améliorant les habitats concernés et ainsi favoriser la conservation de leurs populations. Elles sont par ailleurs bénéfiques à d'autres espèces protégées ayant les mêmes exigences d'habitat.

Elles doivent couvrir la même région biogéographique et viser, dans des proportions comparables, les habitats et espèces subissant des effets. Elles visent à un bilan écologique neutre voire une amélioration globale de la valeur écologique d'un site et de ses environs.

Ces mesures, **au nombre de six**, s'accompagnent de plusieurs précautions, afin d'éviter ou de réduire au maximum l'impact du chantier sur l'environnement.



CALENDRIER

Mars 2021: Fondations de la 1ère pile (pieux forés en béton)

Juin à Octobre 2021 : Réalisation des piles sur le parking de l'Olive

Octobre 2021 à mars 2022:
Digue provisoire rive droite pour les 3 piles restantes du viaduc



MC1 - Création d'un réseau de mares

● Mare à clôturer

● Mare à créer et clôturer

● Mare à reprofiler et clôturer

MC2 - Création et renforcement du réseau de haies bocagères

— Haie à créer

— Haie à renforcer

Carte prévisionnelle

1 - Création d'un réseau de mares

Amphibiens, zones humides...

Le projet de 2^e pont et barreau routier peut occasionner une destruction d'individus et d'habitats terrestre ainsi qu'une rupture des fonctionnalités écologiques.

Les espèces concernées, Grenouille agile, Triton palmé, Crapaud commun et Crapaud calamite ont besoin d'un réseau de zones humides pour un développement optimal. La création d'un réseau de mares permettra de renforcer les populations d'amphibiens existantes. **Travaux prévus septembre à mi-octobre 2021.**

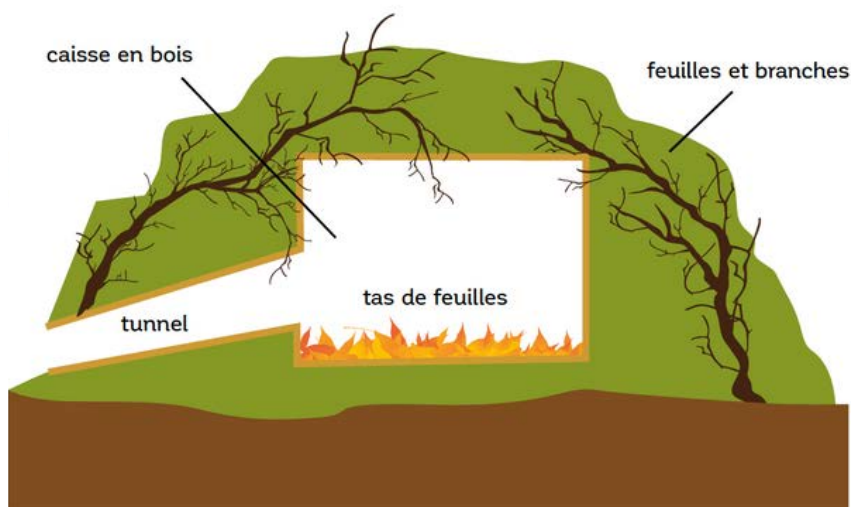
Coût estimé 26 050 €

2 - Création et renforcement de réseaux de haies bocagères

Amphibiens, reptiles, insectes, chiroptères...

Les haies seront constituées d'arbres et d'arbustes disposés en quinconce et composées d'espèces locales diversifiées. **Travaux prévus fin novembre 2021 à fin février 2022. Coût estimé 143 620 €**

Création d'hibernaculums : Il s'agit de gîtes terrestres favorables aux espèces d'amphibiens et de reptiles et à la petite faune en général. Ils sont créés à proximité des mares et doivent permettre aux espèces d'hiverner au cours de l'hiver.



Exemple d'une haie à renforcer dans le secteur du projet

3 - Restauration d'habitats naturels dégradés

Biodiversité. Cette mesure permet de restaurer des habitats naturels très dégradés, peu diversifiés en espèces et neutralisés par des espèces végétales exotiques envahissantes. Elle permet la création d'habitats diversifiés favorables à la faune en assurant une liaison entre le complexe d'habitats naturels riverains et le réseau bocager.

4 - Reconnexion d'un bras mort avec le cours de l'Allier

Habitats aquatiques

La plateforme "Jalicot", utilisée pour le dépôt de matériaux de la carrière, est plane. Afin de restaurer le milieu riverain, le terrain sera reprofilé sur la partie nord (rétrocédé à la communauté d'agglomération) afin de créer une continuité avec la partie basse des berges du bras mort.



L'objectif est de restaurer une connexion hydraulique entre le bras mort et l'Allier en période de hautes eaux, soit 25% du temps. Ce débit de mise en eau correspond à un débit qui est dépassé dans l'Allier 91 jours par an en moyenne. Avant l'embouchure avec le bras mort, aucun remodelage des berges ne sera effectué afin de ne pas risquer d'impacter l'intégrité de la berge de l'Allier. **Travaux prévus période de basses eaux (entre fin d'été 2021 et fin d'hiver 2022) Coût estimé 465 000 €.**



5 - Mise en place d'actions de gestion des habitats naturels sur le site de Confaix

Fonctionnalité écologique

Trois actions : ouverture des milieux et entretien par pâturage pour favoriser l'habitat naturel du Gomphe Serpentin, le développement et la maturation d'une ripisylve (végétation bordant les milieux aquatiques) et la lutte contre les espèces invasives (renouée, jussie). **Entretien hors période de reproduction.**

6 - Aménagement des passes à poissons

Poissons, grandes aloses

La passe à poissons rive gauche a été réalisée en **décembre 2020**. Côté rive droite, le projet vise lui aussi à améliorer la franchissabilité de la passe, et ainsi permettre un meilleur accès des poissons à des milieux favorables à la fraie. Il concerne notamment les grands migrateurs présents sur l'Allier (Saumon, Grande Alose, Alose feinte, Lamproie marine, Anguille).



L'aménagement d'un passage adapté pour les bateaux (canoë et fûtreau) est également prévu. La période de réalisation des travaux ne doit pas empiéter sur les périodes de migrations et les périodes favorables aux sternes.

Travaux août 2021 à février 2022. Coût estimé 500 000 €

Préserver une faune diversifiée

En complément des mesures compensatoires, ces aménagements viennent renforcer la dimension environnementale du chantier :

- **mise en place d'aménagements spécifiques** et passage favorable à la petite-moyenne faune pour limiter les risques de collisions entre véhicules et animaux (ex : crapauds)
- **Aménagement de gîtes à chiroptères** (chauves souris) au niveau de la corniche du nouveau pont.
- **Mise en place de clôtures petite faune** (amphibiens) pour éviter qu'ils pénètrent au sein de l'emprise du chantier.
- **Mesures pour limiter** la prolifération des espèces invasives.

LA PHOTO DU MOIS

Vendredi 5 mars, Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Claude Riboulet, président du Conseil Départemental de l'Allier, Hélène Demolombe-Tobie, secrétaire générale de la préfecture de l'Allier, accompagnaient Pierre-André Périssol, président de Moulins Communauté, dans la pose symbolique de la première "pierre" du deuxième pont de Moulins



LE GROS PLAN

Le constructeur Bouygues TP et les services de Moulins Communauté sont allés à la rencontre des riverains, afin d'expliquer les différentes étapes du chantier, mais aussi de répondre à leurs inquiétudes et/ou à leurs interrogations : calendrier, nature des travaux et précautions prises pour réduire au maximum l'impact du chantier sur le quotidien des habitants du quartier.



LE MOT DES ÉLUS



Pierre-André Périssol : "C'est le début d'un chantier essentiel pour notre territoire, mais c'est aussi la première étape d'une opération, plus vaste, plus ambitieuse, d'aménagement de l'ensemble des berges de la rivière Allier.

Claude Riboulet : "Un jour important avec la pose de la première pierre du 2e pont de Moulins. Une opération d'envergure pour laquelle le Département, plus gros financeur, investit 10M€"



Laurent Wauquiez : "La région doit être présente pour soutenir ces projets structurants pour les territoires. Bravo à Moulins Communauté pour avoir porté jusqu'au bout ce deuxième pont à Moulins".

ABONNEZ VOUS !

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR, TOUS LES MOIS, CETTE LETTRE D'INFORMATION SUR VOTRE BOITE MAIL ?

CONTACTEZ NOUS À CETTE ADRESSE :

DEUXIEMEPONT@AGGLO-MOULINS.FR

RENDEZ-VOUS ÉGALEMENT SUR LA PAGE FACEBOOK DEUXIÈME PONT MOULINS POUR DES INFOS RÉGULIÈRES !

